

Compte rendu Conseil Municipal du 27 juillet 2011

ATSEMM

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'ATSEM 1^{ère} classe non titulaire à compter du 1^{er} Septembre 2011 à raison de 20 heures par semaine.

Le Conseil Municipal sollicite la création d'un poste CUI CAE à raison de 20 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre. Le recrutement sera assuré en collaboration de Pole emploi qui sélectionnera les candidats éligible.

Personnel service technique

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'agent technique territorial 2^{ème} classe polyvalent à raison de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} octobre 2011.

Site clunisiens

Mr le maire présente cette association et le lien avec l'église de Saint Jean Baptiste. Le conseil émet un avis favorable pour l'adhésion à l'association après que celle-ci est validée le caractère clunisien de notre monument. Eric Blanc et Bruno Pesenti sont les délégués de la commune à l'association.

Droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la des parcelles AB 149 et 150 d'une surface de 1ha 86a 28ca vendu par M Dussap à M Gleyse.

Modification statut de la communauté de communes

Le Conseil Municipal valide la nouvelle compétence assurée par la communauté de communes « Conception et mise en œuvre de plan de financement communautaire ».

ZDE

Le Conseil Municipal valide la nouvelle version de la ZDE qui n'a pas été modifiée sur le territoire de notre commune. La puissance totale installée sur le territoire serait de 18 à 60 MW.

Présentation projet rénovation maison de bourg

Mr le Maire présente le projet réalisé par l'atelier David Fargette et les remarques faites par les représentants des associations qui ont été consultées lors d'une réunion. Les observations seront transmises au bureau d'étude.

Achat d'une remorque porte engins

Pour déplacer notre matériel les employés utilisent la remorque de la communauté de communes. Compte tenu du temps perdu et des coût de déplacement le conseil municipal valide le principe de l'achat d'une remorque d'occasion pour un coût de 6 500 €.